



## Paca. La grande plaisance menacée

**L'association Riviera Yachting Network, qui regroupe la plupart des grands chantiers navals de la région, s'inquiète des nouvelles réglementations fiscales liées à la grande plaisance en méditerranée française, entrées en vigueur depuis le 1er juillet, et qui ont accéléré la fuite des propriétaires de yachts vers l'Italie et l'Espagne qui n'appliquent pas ces mesures.**

Riviera Yachting Network, qui rassemble 90 adhérents dans le refit, la maintenance et l'avitaillement aux yachts, vient de lancer une alerte aux pouvoirs publics par le biais d'une motion de protestation votée en assemblée avec ses adhérents. « L'industrie de la grande plaisance génère 2.500 emplois dans notre région et 4.000 emplois indirects. Certains chantiers navals ont perdu de très grandes unités et ont vu leur commandes gelées à hauteur de 15 à 18 millions d'euros », souligne-t-on chez Riviera Yachting Network, tout en rappelant que les deux nouvelles réformes, liées à la taxe sur le gasoil maritime (TICPE) et aux charges sociales sur l'affiliation des marins étrangers. « Malgré l'attrait touristique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les yachts partent se ravitailler et faire leurs réparations notamment en Italie et en Espagne. Les chantiers navals de la Méditerranée française risquent de tout perdre ainsi que la sous-traitance et les emplois indirects », poursuit-on chez Riviera Yachting Network.